



Protection des mineurs

Par **Ayo22**, le **21/10/2019** à **19:03**

Comment la loi protège les mineurs d un parent pervers narcissiques?
Et le conjoint? Merci

Quelles sont les causes pour que la loi n accorde pas le droit d hébergement au mineurs dan
le cas de la manipulation?

Par **jodelariege**, le **21/10/2019** à **19:21**

bonsoir

la loi n'accorde pas le droit d'hébergement quandrl'enfant est en grand danger chez un parent

un pervers narcissique ,si tant est qu'il y ait eu un diagnostic médical, ne semble pas
constituer un danger

la manipulation est hélas fort courante lors de conflits entre parents...

vosu pouvez saisir le JAF avec l'aide d'un avocat

Par **Visiteur**, le **21/10/2019** à **19:39**

BONJOUR....pour respecter les CGU du site, qui préconisent la politesse.

Je rejoins JO.

Qu'appelez vous manipulation, c'est votre sentiment ou un fait reconnu et avéré ? Tant que le
milieu psycho-médical n'a pas établi un rapport sur lequel la justice (le JAF) peut s'appuyer
pour prononcer une restriction ou interdiction tout parent peut voir ses enfants.

Par **Ayo22**, le **21/10/2019** à **20:57**

Bonsoir merci de votre reponse. C est quoi le Jaf?

Pour avoir un rapport médical du pervers il faut qu il accepte d aller chez le medecin hors

pour un pervers il n a pas de problème c est l autre et ne e rendra pas chez le médecin psycho ou autres.

Par contre oui moi j ai des certificats de psy therapeuthe ostheo pour moi qui confirme la dégradations de ma santé du à ma relation toxique. J ai 2 ados it 4 enfants qui ont fait des dépressions graves. Ça va maintenant.

Il a écarté ma cadette de moi et ses frères et sœurs que on ne vois plus.

Soit la loi reconnaît elle le pervers et protège t elle sa famille du pervers? Ccomment ? Merci

Par **Visiteur**, le **21/10/2019** à **21:07**

JAF = juge aux affaires familiales, comme JT = juge des tutelles, JEX = juge de l'exécution etc...